

## Le 1er Vice-président burundais devant l'Assemblée générale de l'ONU

UN News Centre, 28 Septembre 2012 Le Burundi fait l'état des progrès accomplis par son pays depuis les premières élections démocratiques de 2005. Le Vice-Président du Burundi, Thérèse Sinunguruza, a fait l'état jeudi de progrès encourageants dans son pays grâce à l'action menée depuis 2005, qui ont vu les premières élections démocratiques se dérouler, et poursuivie en 2010, date du second scrutin. « Nous avons mis en place des institutions démocratiques largement représentatives des composantes de la population burundaise et respectueuses des équilibres ethniques et de parité conformément à l'Accord d'Arusha », a affirmé le Vice-Président burundais. S'agissant des mécanismes de justice transitionnelle prévus par le même Accord, il a détaillé les initiatives prises pour mettre en place un mécanisme « qui éloigne les démons du passé », notamment la création d'un Comité technique chargé d'établir la commission vérité et réconciliation. Le Gouvernement avait exprimé le souhait de mettre en place ladite commission en janvier 2012, mais cette décision a été reportée pour des raisons relatives à sa composition et à son budget de fonctionnement, a précisé M. Sinunguruza. Le Vice-Président a ensuite indiqué que le processus de réinsertion socio-économique des anciens combattants restait à achever, pointant le risque réel d'insécurité qu'il représente pour le pays. « Si des incidents très isolés ont été enregistrés ici et là dans le pays, ce n'est pas le problème du Burundi », a-t-il assuré, confirmant que la sécurité était la priorité numéro un de son gouvernement. M. Sinunguruza a par ailleurs invité l'ONU à examiner les possibilités de transformer le Bureau des Nations Unies pour le Burundi en une équipe de pays et appelé les partenaires bilatéraux et multilatéraux à soutenir les efforts déployés pour réduire la pauvreté, et ce, dans le contexte de la Conférence des partenaires au développement au Burundi qui doit se tenir le mois prochain. En ce qui concerne la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, M. Sinunguruza a indiqué que son pays restait déterminé, avec les autres pays de la région, à chercher des solutions par le biais des mécanismes régionaux existants, conformément aux décisions prises par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Il a détaillé à ce titre le dispositif conçu en vue de l'opérationnalisation, dans un délai de trois mois, de la Force internationale neutre (FIN), dont l'état d'avancement sera examiné lors du prochain Sommet des chefs d'état de la Conférence, qui se tiendra le 8 octobre 2012.